



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

Nbre de conseillers 14

Nbre de présents : 10

Nbre de votants : 14

Date de la convocation

16/07/2025

Étaient présents :

Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Yves Le MEUR, Romain NUEIL.

Étaient absents/excusés :

Isabelle AUZANNEAU (pouvoir à E. MICHEL), Jean-François HESLOT (pouvoir à C. SAVATIER) Séverine ESNAULT (pouvoir à G. SAUVION) Morgan RAIFFE (pouvoir à R. NUEIL).

Secrétaire de séance : M. Romain NUEIL

Ordre du jour :

1. Agence des Territoires 86 :
 - Convention d'adhésion à l'AT86
 - Convention d'adhésion au service d'archivage électronique
2. CAPC
 - Plantation d'une haie de 500m linéaire
3. Ecole : règlements intérieurs garderie et cantine 2025/26 et la tarification
4. SACEM
5. Points divers

Début de séance à 20H

Madame le Maire a remis ce jour, l'arrêté préfectoral de maire honoraire à M. Michel FAVREAU. Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 17/06/2025 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 1 : Agence des Territoires 86

- **Convention d'adhésion à l'AT86**

Madame le Maire donne lecture de la convention d'adhésion à l'AT86 permettant aux collectivités de les accompagner dans les différentes missions (assistance juridique, veille technologique et réglementaire, portail internet, nom de domaine et boîte aux lettres...)

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte d'adhérer à l'Agence des Territoires 86.

- **Convention d'adhésion au service d'archivage électronique**

Madame le Maire donne lecture de la convention d'adhésion au service d'archivage électronique avec l'AT86 et le Département de la Vienne.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte d'adhérer au service d'archivage électronique avec l'AT86 et le Département de la Vienne.

Point 2 : CAPC plantation d'une haie

Madame le Maire fait part de la rencontre avec une intervenante de la CAPC sur le dossier de plantation de haies. Il s'engage à la planter, à la tailler et à l'entretenir pendant 3 ans.

Dans un premier temps il est demandé de déterminer le lieu de plantation de la haie.

Ensuite convoquer les propriétaires des parcelles attenantes à la haie avec la présence aussi de la Chambre de l'Agriculture de la Vienne.

Après un tour de table, le Conseil Municipal propose l'implantation de la haie sur le chemin communal entre Créchet et les Tardes.

Point 3 : Ecole : règlements intérieurs cantine et garderie 2025/26

- **Règlements intérieurs cantine et garderie 2025/2025**

Les deux règlements intérieurs cantine et garderie ont été envoyés par mail à l'ensemble du conseil Municipal.

Madame le Maire demande au Conseil s'il souhaite apporter des modifications ou des rajouts.

Après un tour de table, Madame le Maire, informe que quelques modifications mineures vont être apportées au niveau règlement intérieur garderie et cantine pour la rentrée scolaire 2025/26. Le conseil municipal valide le maintien des tarifs de la cantine.

Point 4 : SACEM

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'après renseignement pris auprès de la SACEM, il n'est malheureusement pas possible de faire profiter les associations des forfaits qui sont proposés.

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la proposition de la SACEM.

Point 5 : Points divers

- **Eglise St Martin : réfection de la toiture**

Madame le Maire informe qu'une demande de déclaration préalable de travaux a été déposée au service instructeur de l'AT86, et en retour il demande d'annuler le dossier de la DP et indique que le dépôt d'un permis de construire avec validation d'un architecte est nécessaire.

Madame le Maire souhaite avoir les textes justifiant de cette modification.

- **L'extension de l'atelier communal**

M. Gilles SAVION informe que la société NCA a préconisée une fosse étanche d'un minimum de 3 000L avec une vidange annuelle.

Suite à cette préconisation, un devis a été sollicité.

- **La Multirandonnée des Vals de Gartempe**

Madame le Maire informe que la Multirandonnée des Vals de Gartempe du 8 au 10/08/25 a été annulée faute de participants.

- **Les noms des sites communaux**

Suite au conseil municipal du 14/05/25, Madame le Maire demande au conseil si des idées de dénomination des sites ont été trouvées.

Après un tour de table il est proposé :

La petite salle communale : la salle des associations

La salle polyvalente : la salle des fêtes des Préaux

L'école : pas de proposition, en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

Fait à Coussay les Bois,
Le Maire,
Elisabeth MICHEL

Le Secrétaire de séance,
Romain NUEIL